

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de l'Assemblée générale de la CNCI

Neuchâtel, le 16 mai 2024

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est un plaisir et une fierté de vous apporter ce soir le message et les vœux du Conseil d'Etat neuchâtelois. La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie est un partenaire essentiel du paysage économique, social et politique neuchâtelois. C'est pourquoi le Conseil d'Etat est aujourd'hui également représenté par mon collègue M. Frédéric Mairy, encore nouveau chef du département de la santé, des régions et des sports. Nous sommes par ailleurs accompagnés par plusieurs cadres de l'administration.

Vous regroupez plus de 1000 entreprises, dans le but de fédérer les forces en faveur d'une économie forte, durable et équilibrée, selon vos propres mots. Vous la CNCI et nous l'Etat de Neuchâtel poursuivons donc clairement les mêmes buts. Une économie saine, en faveur d'un canton dynamique dont toute la population bénéficie. Ce qui est en quelque sorte la définition même de la cohésion sociale. Les entreprises neuchâteloises ont en effet aujourd'hui plus que jamais besoin d'une main-d'œuvre nombreuse et douée des compétences adaptées à ses besoins. Nous avons la responsabilité de veiller ensemble à cet équilibre en renforçant l'employabilité, y compris des personnes actuellement éloignées du marché de l'emploi. Je suis particulièrement fière du travail du service de l'emploi qui est parvenu, avec vous !, à assurer le retour en emploi de 60% des personnes inscrites à l'ORP entre 2021 et 2023, dont 43% de profils dits à risques, ce qui représente quand même plus de 5800 personnes sur les presque 13'700 qui sont retournées en emploi.

Je rappelle ici la récente collaboration entre la CNCI, Pro Familia et l'office de la politique familiale et de l'égalité également au sein de mon département autour des conditions d'articulations des vies privées et professionnelles à même de favoriser l'engagement professionnel des jeunes parents, y compris des mères.

J'aimerais profiter également de ce message pour attirer votre attention sur les mesures annoncées ces derniers jours par le Conseil fédéral pour améliorer l'employabilité des personnes au bénéfice d'un statut S. Je me souviens des réactions spontanées de plusieurs d'entre vous dès l'arrivée des premiers réfugié-e-s ukrainiens sur notre territoire. Cela a donné lieu à plusieurs engagements. Nous devons aujourd'hui renforcer ce mouvement, pour favoriser l'intégration de cette population et limiter les dépenses en matière d'asile. L'emploi, c'est le moteur de l'intégration et de l'autonomie financière. C'est le moteur de l'épanouissement personnel. C'est le moteur de la cohésion sociale.

Je suis certaine que si l'on consulte les discours de l'assemblée générale de la CNCI de l'an dernier, d'il y a 10 ans, d'il y a 20 ans et même d'il y a 90 ans – puisque la CNCI a un âge respectable –, nous y trouverons régulièrement référence à la notion de changement, de bouleversement, de révolution peut-être même, ou encore de mutation et de transition, selon les termes aujourd'hui consacrés. La vie est mouvement, et les entreprises le savent et l'appliquent au quotidien. Crises géopolitiques, inflation, cherté du franc, pénuries, concurrence internationale, changements des habitudes de consommation, etc. contribuent à créer un environnement économique toujours volatile, exigeant des entreprises une adaptabilité permanente. Le cadre mouvant d'aujourd'hui peut se définir sur 3 axes prioritaires :

- Digitalisation, où j'inclus l'intelligence artificielle
- Durabilité
- Et vieillissement démographique

Le mouvement est d'ores et déjà engagé et nul-le n'y échappera. Ce sont des données avec lesquelles vous devez, nous devons, composer.

Ce sont des données qui introduisent certes du changement et de l'incertitude, mais aussi qui ouvrent de nouvelles voies et de belles opportunités à celles et ceux qui sauront négocier le virage, afin de ne pas perdre la maîtrise de leur véhicule.

En termes de capacité d'adaptation, le Conseil d'Etat a pleinement confiance en l'économie neuchâteloise et en ses entreprises, qui savent s'adapter rapidement, se diversifier et développer des produits fiables, miniaturisés, complexes et à basse consommation. Le savoir-faire neuchâtelois se traduit par un dynamisme exceptionnel tout au long de la chaîne de valeur, de l'idée au produit.

- Grâce au travail acharné et efficace des chef-fe-s d'entreprise.
- Grâce à l'engagement des travailleuses et travailleurs.
- Grâce à un système de formation performant et souple.
- Grâce aussi, j'ose prétendre, à la bonne collaboration avec les autorités politiques, dont témoigne notre présence parmi vous ce soir.

Tout cela a nourri plus de trois siècles d'histoire industrielle dans le domaine de l'horlogerie, du luxe et de la très haute précision qui font la fierté de notre canton. Le tissu économique neuchâtelois assume son orientation industrielle avec un ADN qui tient en 3 qualificatifs : petit, précis et à haute valeur ajoutée. Tous 3 correspondent tant au canton lui-même qu'aux produits manufacturés et souvent exportés par ses entreprises. Mesdames et Messieurs les chef-fe-s d'entreprises, soyez-en ici remerciés et félicités.

J'aimerais souligner ici les bons résultats des implantations d'entreprises dans le canton de Neuchâtel. En 2023, 19 entreprises se sont implantées dans le canton, dont 13 en provenance de l'étranger. Et ceci dans des domaines d'activités stratégiques porteurs : Blockchain et intelligence artificielle, microélectronique, industrie des machines, technologie médicale et services stratégiques aux entreprises. Nombre de ces sociétés nouvellement implantées collaborent dès à présent avec des organisations locales, pour l'industrialisation ou pour la recherche. Notre canton en est renforcé.

Bref, l'écosystème neuchâtelois est fort, diversifié, innovant, ouvert au monde, exportateur de richesse et attractif. Au service de la prospérité de la population neuchâteloise qui bénéficie d'emplois et au service de la réputation de notre canton à travers le monde.

Bien sûr, la bonne conjoncture économique implique des demandes importantes pour des terrains ou des locaux, dans un contexte de disponibilité foncière faible.

De nombreuses solutions doivent être trouvées pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises qui souhaitent s'implanter ou s'étendre. Le canton, via le service de l'économie, œuvre activement, en collaboration avec les communes, pour valoriser chaque terrain affecté à l'activité économique disponible dans le canton, adoptant une approche réfléchie et parcimonieuse dans leur utilisation. La création de pôles de développement économique est cruciale pour répondre à ces besoins toujours plus importants et ainsi pouvoir accueillir l'emploi, les technologies et les process du 21^{ème} siècle.

Mesdames et Messieurs les membres de la CNCI, je me réjouis qu'à travers toutes ces évolutions, l'Etat de Neuchâtel, par ses autorités et ses services concernés, et les entreprises du canton continuent d'expérimenter au quotidien les avantages d'un fructueux partenariat. Au nom du Conseil d'Etat, je me félicite de la collaboration entre la CNCI et l'Etat, qui s'enrichit d'année en année. Les deux partenaires sont mobilisés pour orienter, encourager le réseautage, former et appuyer les entreprises dans les étapes de leur croissance qualitative. Bravo pour toutes les améliorations apportées jusqu'à aujourd'hui et vivent les nouvelles étapes de demain ! Je me réjouis en particulier de la mise en place de la nouvelle Plateforme pour l'emploi, récemment annoncée par le Conseil d'Etat, qui réunira les partenaires internes à l'Etat et externes, dont vous évidemment !, pour traiter des enjeux contemporains et transversaux liés à l'emploi, à l'économie et à la formation.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite une très belle soirée.